

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Patrick BOSSUT – Thérèse-Marie COUVREUR – Michel PÉTILLON – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER – Anne THOREZ – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Colette DEBEUF – Claudie RIUS – Laurent WINDELS – Vincent LEDOUX – Thierry MITTENAERE – Nathalie CARDON – Xavier DUQUESNE – Mustapha GUIROUS – Franck GILME – Alexandra COUSTY – Fernando ROCHA – Jaquelina FONSECA – Louis COSYN – Patrick VANDAMME – Jean-Luc WABANT – Eric ZAJDA

PROCURATION :

Peggy ROBERT donne procuration à Chantal NYS (procuration qui s'est levée à partir de la délibération 1.09. Est arrivée au moment de la délibération 1.08)

Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Laurent WINDELS

Jonathan GLIBERT donne procuration à Jaquelina FONSECA

ABSENTE :

Jeannique VANDEWIELE

EXCUSE :

NEANT

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre 2017

1.01- CONSEIL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – SERVICE ARCHIVES ET MÉMOIRE – MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE D'HALLUIN – CONVENTION À CONCLURE

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise à disposition d'un agent de la ville d'Halluin

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVÉE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE DE TROIS CRÉANCES DE LA CNRACL

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation de la levée de prescription quadriennale de trois créances de la CNRACL selon le détail ci-dessous :

AGENTS	ANNEES	MONTANT
1 ^{er} agent	En partie année 2006	16.73 €
2 ^{ème} agent	En partie années 2001 à 2007	4.358,13 €
3 ^{ème} agent	En partie années 2000 à 2007	7.488,31 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.4- PERSONNEL MUNICIPAL – MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DE SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- COMMISSARIAT DE RONCQ – LOYER VERSÉ À NOTRE LOGIS – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE LINSSELLES

Après débat a été adoptée la délibération sur la participation financière de la commune de Linselles à hauteur de 40 % dans le cadre du loyer versé à Notre Logis

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- ADMISSION EN NON-VALEUR – EXERCICE 2016 ET 2017

Après débat a été adoptée la délibération sur l'admission en non-valeur exercice 2016 et 2017

EXERCICE 2016	182,99 €
EXERCICE 2017	23,20 €
TOTAL	206,19 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – AJUSTEMENTS DE CRÉDITS

Présentation de la décision modificative n°2. Après débat la délibération a été adoptée

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses –

Chapitre 022 – Dépenses imprévues	- 10 000 €
Chapitre 042 – Amortissements (ordre)	+ 10 000 €
TOTAL	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses –

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles	+ 22 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	+ 15 000 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	+ 320 000 €
TOTAL	+ 357 000 €

Recettes -

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	+ 347 000 €
Chapitre 040 – Amortissements (ordre)	+ 10 000 €
TOTAL	+ 357 000 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Après présentation du débat d'orientations budgétaires 2018 s'est ouvert le débat

1.09- BUDGET 2018 – SECTION D'INVESTISSEMENT ET AUTORISATION SPÉCIALE

Après débat a été adoptée la délibération sur la section d'investissement et autorisation spéciale

Chapitre	Article	S/Fonction	Opération	Nature de la dépense	Montant
20				Immobilisations incorporelles	45 000
	2031	020	-	Frais d'études	35 000
	2033	020		Frais d'insertion	5 000
	2051	020	-	Concessions et droits similaires	5 000
21				Immobilisations corporelles	135 000
	2183	020		Matériels de bureau et informatique	5 000
	2128	823		Agencements et aménagements terrains	30 000
	21318	411		Autres bâtiments publics	100 000
23				Immobilisations en cours	450 000
	2313	020	916*	Constructions en cours	200 000
	2313	212	919**	Constructions en cours	150 000
	2313	020	922***	Constructions en cours	100 000
				TOTAL	630 000

* pôle de ressources associatives et culturelles

** Travaux Ecole Neruda (phase II)

*** Travaux d'accessibilité

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE RONCQ, NEUVILLE-EN-FERRAIN ET TOURCOING PORTANT CRÉATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISÉE DES REPAS SCOLAIRES – AVENANT N°2

Après débat a été adoptée la délibération sur la convention intercommunale entre les villes de Roncq, Neuville-en-Ferrain et Tourcoing portant création d'une entente intercommunale en vue de l'organisation de la production mutualisée des repas scolaires. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11 – ACTION SOCIALE EN DIRECTION DES FAMILLES – PARTENARIAT AVEC LA CAF DU NORD – PRESTATIONS DE SERVICE, ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Après débat a été adoptée la délibération sur l'action sociale en direction des familles et le partenariat avec la CAF du Nord des prestations de service, accueil de loisirs pour les activités périscolaires et extrascolaires et la convention d'objectifs et de financement

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- CHALLENGE RAID – ACTION INTERCOMMUNALE – PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LES LOISIRS DES JEUNES (ALJ) DE LINSSELLES – NOUVEAU CONVENTIONNEMENT POUR 2018 – 2019 ET 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur le challenge RAID, l'action intercommunale et le partenariat avec l'association pour les loisirs des jeunes (ALJ) et le nouveau conventionnement pour 2018, 2019 et 2020. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer la convention

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.13- FOURRIÈRE ANIMALE – LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD DE LA France (LPA nF) – CONVENTION À RENOUVELER – PÉRIODE 2018 À 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur la fourrière animale, la ligue protectrice des animaux du Nord de la France (LPA nF) et la convention à renouveler période 2018 à 2020. Autorisation a été donnée à Monsieur le Maire à signer la convention

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.14- TAXE LOCALE DE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) – ACTUALISATION DES TARIFS AVEC PRISE D'EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2019

Après débat a été adoptée la délibération sur la taxe locale de publicité extérieure (TLPE) et l'actualisation des tarifs avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2019

	Superficie ≤ à 50 m²	Superficie ≥ à 50 m²	
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques	15,50 €	31,00 €	
Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques	46,50 €	93,00 €	
	*Superficie ≤ à 12 m²	12m²<superficie<50m²	Superficie > à 50 m²
Enseignes* autres que celles scellées au sol	0 €	31,00 €	62,00 €
Enseignes scellées au sol	15,50 €	31,00 €	62,00 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.15- VALORISATION D'ACTIFS MUNICIPAUX – CESSIONS D'ESPACES VERTS ET DÉLAISSÉS

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL AUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Après débat a été adoptée la délibération sur la valorisation d'actifs municipaux et les cessions d'espaces verts et délaissés

Parcelle	Surface cadastrale	Acquéreur	Observations
AT 103	95 m ²	M Mme. Goncalves 1 rue Hector Berlioz	
AR 180	38 m ²	M. Mme Besche 1 rue Alexandre Desrousseaux	Cession partielle car le trottoir a empiété sur l'espace vert lors des travaux de réfection.
AR 282	358 m ²	M. Mme Depuydt 1 rue Edouard Lalo	Cession partielle car une partie est occupée par le 2 ^e riverain contigu
AR 92	1 185 m ²	Mme Vanderhaeghe 45 rue Van Der Meersch	Cession partielle correspondant à la partie occupée par l'acquéreur (environ 94 m ²)
AR 388	12 m ²	M. Mme Fontaine, 64 rue Van Der Meersch	
AR 221	353 m ²	M. Mme Hocquet 1 rue André Messenger	
AK 115	208 m ²	M. Mme Duriez 5 rue Maurice Thorez	

-DELIBERATION ADOPTEE-

=>Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 28 septembre 2017 : 33 (pas d'observation)

Levée de séance à 21h20
RD/FV/MV – le 22 décembre 2017